

*L'impôt—Loi*

l'argent déposé dans les sociétés de fiducie et les banques rapporte entre 14 et 16 p. 100 et que les prêts hypothécaires rapportent entre 16 et 18 p. 100, ou 17 et 20 p. 100, on peut s'attendre à ce que les investisseurs effectuent leurs placements à moyen terme ailleurs. Ils achètent des obligations d'épargne du Canada, qui sont garanties par les liquidités et les titres du pays et portent un intérêt de 19.5 p. 100.

Tous les emprunts que le gouvernement contracte créent une pression énorme pouvant aller jusqu'à une pénurie de liquidités sur les marchés financiers habituels. Personne ne devrait s'étonner, qu'il ne reste plus d'argent pour les chefs d'entreprise qui veulent construire des logements, créer une entreprise ou lancer un programme ou toute autre activité économique après que le gouvernement intervient sur le marché et accapare tout l'argent destiné aux investissements s'y trouvant.

Il est difficile d'examiner les réalisations du gouvernement sur le plan économique pour voir s'il fait les choses comme il se doit sans examiner un domaine qui n'est pas aussi accessible aux députés qu'il le serait s'il n'était pas caché derrière le halo des sociétés de la Couronne. Je voudrais, si vous le voulez bien, dire quelques mots des plus connues d'entre elles.

Pour bien commencer, on pourrait parler d'Énergie atomique du Canada Ltée. Cette société qui est dirigée par des personnes nommées par le gouvernement en a vu défiler un bon nombre au cours de la dernière décennie. Des présidents et des directeurs généraux ont été nommés et évincés comme des députés de certaines circonscriptions.

Le premier haut fait d'Énergie atomique a été de payer 20 millions de dollars à un étranger pour décrocher le contrat de vente du réacteur Candu à la Corée du Sud. Pendant je ne sais combien d'heures et de jours nous avons parlé de cette question, notamment au comité des comptes publics où j'ai passé beaucoup de temps.

En tout, cette société a vendu, je crois, six réacteurs CANDU, à moins qu'un ou deux de ces contrats n'aient été dénoncés. Sauf peut-être pour deux de ses contrats, cette société a perdu des centaines de millions de dollars dans le cadre de ses activités. Le carnet de commandes révèle que Énergie atomique du Canada Ltée a vendu à la Roumanie. Bien que les contrats aient été signés avec ce pays, il faut se demander si on disposera des moyens financiers nécessaires pour que ces ventes puissent effectivement avoir lieu.

On ne nous a pas encore révélé le fin fond des choses, mais il semble bien que ce soient encore les contribuables canadiens, dans leur générosité, qui vont acquitter les ventes faites à la Roumanie. Étrange, n'est-ce pas? Nous vendons des réacteurs Candu qui vont procurer de l'énergie électrique à la Roumanie, mais il existe, entre Énergie atomique du Canada Ltée et le gouvernement roumain, un intermédiaire, la Société canadienne pour l'expansion des exportations. Cette société va puiser dans les impôts des Canadiens le financement de cette vente à la Roumanie. Bien sûr, vu les conditions de l'entente, la Roumanie ne nous remboursera peut-être jamais. En vérité, la SEE et ses bailleurs de fonds viennent de bloquer les versements à la Roumanie par crainte de la situation financière de ce pays.

La société de la Couronne a eu tellement de peine à vendre les réacteurs Candu que le comité des comptes publics a été

amené, dans l'un de ses derniers rapports, à recommander au gouvernement d'accroître ses efforts s'il est déterminé à les vendre ou d'y mettre un terme s'il entend ne plus vendre de réacteurs. Il semble assez injuste envers les contribuables canadiens de subventionner, de financer, d'assumer les dettes et déficits énormes d'une société de la Couronne qui ne promet pas de faire ses frais, et encore moins de devenir rentable. J'ignore ce que l'Énergie atomique représente comme investissements initiaux, car sous sa forme actuelle, elle est née de certains fusionnements qui seraient difficiles à retracer.

● (1740)

Le gouvernement a dû se porter au secours de l'Énergie atomique plus d'une fois. L'an dernier, le comité des comptes publics recommandait de veiller à ce que l'Énergie atomique du Canada Ltée ne s'endette pas encore au point d'être forcée encore une fois de s'adresser au gouvernement et de lui dire: «Nous sommes acculés à la faillite, nous sommes perdus; nous avons besoin d'une nouvelle injection de capitaux». La société a quand même dû suivre un peu les conseils du comité des comptes publics, car lorsqu'elle a comparu devant nous il y a quelques semaines, elle avait accumulé des stocks d'eau lourde—cela, bien sûr, c'est ce qui fait marcher le réacteur CANDU—au point qu'il y en a pour des centaines de millions de dollars en réserve au Canada. On ne savait pas quand ces millions et plus de barils d'eau lourde seraient utilisés, ou même s'ils le seraient jamais. La production totale des deux usines d'eau lourde en activité au Canada à l'heure actuelle alimentera un réacteur CANDU. Nous avons maintenant une réserve de deux ans, ce qui suffit pour deux réacteurs. En octobre prochain, nous aurons une réserve de trois ans, c'est-à-dire de quoi alimenter trois réacteurs.

Si aucun de ces réacteurs ne voit le jour, monsieur l'Orateur, nous aurons toute cette eau lourde sur les bras, car elle ne peut servir que pour les réacteurs CANDU que vend le Canada. Le gouvernement roumain nous a fait savoir qu'il produirait sa propre eau lourde si nous n'activions pas les réacteurs avant qu'il établisse ses propres usines d'eau lourde.

En quoi cela touche-t-il le déficit, direz-vous? Voici comment. La société et le gouvernement se sont suffisamment entendus sur le fait que l'Énergie atomique ne devrait pas être autorisée à s'endetter de façon telle qu'elle ne puisse s'en sortir seule. Qu'est-il arrivé? Une somme de 133 millions de dollars a été votée dans les prévisions budgétaires de la Chambre et est allée directement dans la trésorerie de l'Énergie atomique du Canada Ltée en vue de financer les stocks actuels d'eau lourde et d'absorber le déficit, car cela paraît mal qu'une société de la Couronne accuse un déficit de 147 millions de dollars. Puis, parce qu'il y a eu un autre ajustement pour une raison que j'ignore, il y a également eu réduction du capital investi par le gouvernement, comme en font foi les livres de l'Énergie atomique du Canada Limitée. Des politiciens qui arrivent à chambarder une société de la Couronne assez bien administrée, comme ils l'ont fait dans ce cas-là, monsieur l'Orateur, devraient probablement avoir un motif pour emprunter la somme de 6.6 milliards qu'on nous demande d'approuver en vertu de ce projet de loi.